



Genève, le 26 mars 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Quarante aspirant-e-s et un nouveau policier prêteront serment à la cour de Saint-Pierre

La cinquième volée genevoise de l'Académie de police de Savatan rejoint les rangs de la police cantonale. Après avoir obtenu leur brevet fédéral de policier-ère au terme d'une année de formation, quarante nouveaux/nouvelles collaborateur-trice-s prêteront serment, ce mercredi, devant le Conseil d'Etat. Un policier déjà breveté, provenant d'un autre canton et rejoignant la police genevoise, sera également assermenté à cette occasion.

Ils ont passé plusieurs semaines d'intégration en internat, suivant des cours théoriques et pratiques, effectuant des stages d'immersion: au terme d'une exigeante formation d'une année, les quarante aspirant-e-s genevois de l'école 1/18 de l'Académie de Savatan ont désormais acquis les compétences nécessaires pour intégrer les rangs de la police cantonale.

Après avoir passé avec succès leurs examens et obtenu leur brevet fédéral de policier-ère, tou-te-s ont reçu leur carte, leur médaille et insigne de grade des mains de la Commandante de la police, du Procureur général ainsi que du Chef Etat-major. Les nouveaux/nouvelles arrivé-e-s prêteront serment devant le Conseil d'Etat *in corpore* le

mercredi 27 mars 2019 à 11h30

à la cour de Saint-Pierre, devant la cathédrale.

Cette nouvelle promotion compte quarante policier-ère-s (douze femmes et vingt-huit hommes). Vingt-huit iront renforcer les rangs de la police de proximité, quatre intégreront la police routière et neuf grossiront les rangs de police-secours, et ce dès la fin du mois d'avril.

Dès 10h20, l'école défilera, en compagnie de la musique de la police, selon l'itinéraire suivant:

Place De-Neuve – rue de la Corratierie – rue de la Confédération – rue du Marché – rue de la Croix-d'Or – rue de Rive – cours de Rive – rond-point de Rive – boulevard Jaques-Dalcroze – rue Théodore-de-Bèze – rue des Chaudronniers – place du Bourg-de-Four – rue de l'Hôtel-de-Ville – rue Henri-Fazy.

Afin de permettre au cortège de défilé dans les meilleures conditions possibles, le stationnement sera interdit le 27 mars dès 07h00 sur les deux côtés de la rue de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Henri-Fazy et de la rampe de la Treille. A cet effet, une signalisation adéquate

sera mise en place. Sur l'ensemble de l'itinéraire, la circulation des TPG sera momentanément neutralisée pendant quelques minutes lors du passage du cortège.

En cas de pluie, le défilé sera annulé. En revanche, la cérémonie devant la cathédrale sera maintenue.

Pour toute information complémentaire:

*Cap. Jean-Philippe Brandt, officier communication, service de presse de la police cantonale genevoise,
T. +41 22 427 56 00 ou +41 79 941 54 59, presse@police.ge.ch*